

SARL "3A"

Société à responsabilité limitée au capital de 12 043,47 €
Siège social : Ferme de Varencey – 52120 LAFERTE-SUR-AUBE
RCS CHAUMONT 412 888 752

Procès-verbal de l'assemblée générale extraordinaire du 27 mai 2025

L'an deux mille vingt-cinq, et le vingt-sept mai, à douze heures, les associés se sont réunis au siège social, en assemblée générale extraordinaire sur convocation de la gérance.

Sont présentes ou représentées :

SAS "DES LYS SAINT BERNARD",
représentée par Monsieur Bernard PIOT
propriétaire de 563 parts, ci 563 parts

SAS "LA TOUR SAINT LAURENT",
représentée par Monsieur Laurent BOURING
propriétaire de 227 parts, ci 227 parts

Total des parts présentes ou représentées 790 parts
sur les 790 parts composant le capital social

Monsieur Bernard PIOT préside la séance en qualité de gérant.

Le Président dépose sur le bureau et met à la disposition de l'assemblée :

- le rapport de la gérance,
- le texte des résolutions proposées.

Il déclare que ces mêmes pièces ont été mises à la disposition des associés non-gérants plus de quinze jours avant la date de la présente réunion, ce dont l'assemblée lui donne acte à l'unanimité.

Puis le Président rappelle que l'ordre du jour de la présente assemblée est le suivant :

- démission de Monsieur Laurent BOURING de la gérance
- constat du changement de forme juridique des sociétés associées
- modification corrélatrice des statuts et lecture des statuts
- formalités.

Le Président donne ensuite lecture du rapport de la gérance et ouvre la discussion.

Personne ne demandant la parole, le Président met successivement aux voix les résolutions suivantes à l'ordre du jour :

Première résolution

Démission de Monsieur Laurent BOURING de la gérance

L'assemblée générale agréée la démission de Monsieur Laurent BOURING de ses fonctions de gérant à compter du 27 mai 2025 pour faire valoir ses droits à la retraite et lui donne quitus de sa gestion jusqu'à cette date.

L'assemblée générale précise qu'il continuera à participer aux travaux dans le cadre d'un cumul emploi-retraite.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

Deuxième résolution

Constat du changement de forme juridique des sociétés associées.

Les associés souhaitent constater le changement de forme juridique des sociétés associées.
En effet, les SARL "DES LYS SAINT BERNARD" et "LA TOUR SAINT LAURENT" ont été transformées en Société par Actions Simplifiée (SAS).

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

Troisième résolution

Modifications statutaires et lecture des statuts

L'assemblée générale décide de modifier le Préambule et l'article 7 des statuts de la SARL "3A" comme suit :

Préambule

Nouvelle mention

"SAS "DES LYS SAINT BERNARD"

société par actions simplifiée au capital de 151 536 €
dont le siège social est à LIGNOL LE CHATEAU (Aube)
immatriculée au RCS de TROYES sous le numéro 410 213 169
représentée par Monsieur Bernard PIOT, président

SAS "LA TOUR SAINT LAURENT"

société par actions simplifiée au capital de 1 000 €
dont le siège social est à CHATEAUVILLAIN (Haute-Marne), 4 rue de la Belle Fontaine
immatriculée au RCS de CHAUMONT sous le numéro 514 146 604
représentée par Monsieur Laurent BOURING, président"

Article 7 - Gérance

Nouvelle mention

"La gérance de la société est désormais assurée par M. Bernard PIOT demeurant à LIGNOL-LE-CHATEAU (Aube). (AGE du 27 mai 2025) "

Le reste de l'article est inchangé.

Après lecture des statuts mis à jour, suite aux différentes modifications indiquées ci-dessus, l'assemblée générale adopte les statuts modifiés.

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

Quatrième résolution

Formalités

L'assemblée générale charge la gérance d'accomplir ou de faire accomplir l'ensemble des formalités légales et réglementaires, notamment :

- la publication dans un journal d'annonces légales des modifications intervenues dans la société
- l'inscription modificative auprès du Registre du Commerce et des Sociétés via le Guichet Unique
- l'envoi d'un exemplaire du présent acte à la MSA (URSSAF)
- l'information de la banque pour la signature sociale

Cette résolution mise aux voix est adoptée à l'unanimité

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.

De tout ce que dessus il a été dressé le présent procès-verbal qui, après lecture, a été signé par la gérance et les associés.

Fait à Laferté sur Aube, le 27 mai 2025

SAS "DES LYS SAINT BERNARD",
représentée par Monsieur Bernard PIOT

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'B. PIOT', written over a horizontal line.

SAS "LA TOUR SAINT LAURENT",
représentée par Monsieur Laurent BOURING

A handwritten signature in black ink, appearing to be 'L. BOURING', written over a horizontal line.